

# **EXPORT EUROPE**

*Fonds Commun de Placement*

*Relevant de la directive européenne 2014/91/UE*

**Rapport Annuel 2019/2020**

# **EXPORT EUROPE**

**OPCVM**

**Relevant de la directive européenne 2014/91/UE**

**ACTIONS DES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE**

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION**

**30/09/2020**

## **- I - CARACTERISTIQUES**

► **OPC d'OPC** : inférieur à 10% de l'actif net

### ► **Objectif et politique d'investissement :**

La classification AMF du Fonds est : Actions des pays de l'union européenne

L'OPCVM a pour objectif de rechercher la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés actions européens et de profiter du dynamisme des sociétés exportatrices principalement de l'Union Européenne ou fortement implantées en dehors de l'Europe. L'OPCVM est à tout moment exposé de 60% à 100% de son actif au risque actions, sans contrainte de capitalisation boursière. L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et est investi à hauteur de 75% minimum dans des actions de sociétés de l'Union Européenne éligibles. La répartition des investissements par pays varie selon les choix discrétionnaires de la gestion. L'OPCVM pourra investir à hauteur de 25% maximum en titres d'Etats ou assimilés de la zone euro, sous forme de titres de créance et d'instruments du marché monétaire, et jusqu'à 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM et FIA. L'indice Stoxx Europe 50 dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison a posteriori de l'OPCVM.

La stratégie d'investissement repose sur la sélection des titres centrée sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille et ne vise pas une réplication de l'indice. La gestion est active et privilégie les sociétés de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable. Elle pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices en couverture de l'exposition au risque actions, pour ajuster l'exposition ou en substitution d'une détention de titres. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. L'exposition au risque de change et aux risques de marché hors de l'Union Européenne sera accessoire.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

### ► **Profil de risque :**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Compte tenu de l'orientation du FCP, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

**Risque de perte en capital** : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

**Risque actions** : l'OPCVM peut, à tout moment, être exposé aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque actions de moyennes et petites capitalisations** : l'OPCVM investit sur des actions qui en raison de leur faible capitalisation boursière peuvent présenter un risque de marché et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de change** : l'OPCVM peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque discrétionnaire** : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des actions et des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les actions et les marchés les plus performants.

**Risque de taux** : il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en taux fixe peut baisser et faire baisser la valeur liquidative de l'OPCVM.

**Risque de crédit** : l'OPCVM peut être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de contrepartie** : l'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance), il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

## **- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION**

Ce fonds investit sur les grands leaders exportateurs européens.

Nous avons sur ce fonds un biais qualité en investissant sur des sociétés leaders dont le management est de qualité et la structure financière solide.  
En outre ce fonds est ISR.

Nous privilégions les secteurs suivants :

- L'alimentation et la boisson : Pernod et Nestlé.
- Les biens de consommation comme Unilever et Kerry Group.
- Le luxe avec Hermès et LVMH.
- Les valeurs cosmétiques comme L'Oréal.

La pharmacie est représentée par des valeurs grosses capitalisations comme Roche, Novartis, Astra Zeneca et Sanofi.

La technologie est un secteur surpondéré avec des valeurs comme Cap Gemini, SAP, ASML et Dassault Systèmes.

Nous sommes sous pondérés sur le secteur automobile. Nous avons vendu BMW et nous conservons Michelin.

Nous sommes exposés sur les valeurs chimiques avec Linde, Air Liquide, DSM, Symrise et Arkema.  
Nous sommes également présents sur les valeurs de biens d'équipement avec Legrand et Schneider.  
Nous avons vendu l'aéronautique : Thales et Safran. On conserve une légère position en Airbus.

Dans le pétrole nous avons allégé notre pondération en conservant Total mais en vendant BP.

Accor et Melia Hoteles étaient les deux valeurs « hôtellerie-loisirs » du portefeuille. Elles ont été vendus totalement suite à l'épidémie de Covid.

Nous sommes absents (de par la philosophie du fonds investi sur les valeurs exportatrices) de certains secteurs comme la finance (banque et assurance), la distribution et les services aux collectivités ou les télécoms.

Sur l'exercice, EXPORT EUROPE réalise une performance de - 0,17% pour la part Palatine, de - 0,88% pour la part Palatine R et de - 0,25% pour la Part C&M Finances, l'indicateur de référence (Stoxx Europe 50 dividendes nets réinvestis) affichant une performance de - 8,35%.  
Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

Depuis février 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 a déclenché une tempête boursière inédite, qui a été renforcée par l'arrêt volontaire, progressif mais généralisé de pans entiers de l'économie mondiale par le biais du confinement des populations.

Il est particulièrement difficile de prévoir les marchés dans les prochaines semaines ou mois, et sans doute resteront-ils très volatils au gré des évolutions sanitaires et des nouvelles économiques.

### **- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE**

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2019/2020, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques.

### **- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)**

- ✓ Informations générales :                    Montant des titres et matières premières prêtés  
    Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2019-2020, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### **- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE**

#### **Exercice des droits de vote :**

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

Les principes de notre politique de vote visent à promouvoir la valorisation à long terme de nos investissements et à encourager le respect et la mise en application des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Ainsi, PALATINE ASSET MANAGEMENT adhère aux grands principes de l'AFG en matière de gouvernement d'entreprise :

- « une action, une voix »,
- une assemblée générale favorisant la démocratie actionnariale,
- un conseil d'administration indépendant et efficace,
- des rémunérations adaptées, transparentes et régulièrement soumises au vote de l'assemblée générale,
- l'opposition aux dispositifs anti-OPA.

La participation au vote s'exerce en suivant les recommandations formulées par le « proxy advisor » ISS :

- ✓ systématiquement pour les sociétés françaises composant l'indice SBF 120, pour les sociétés composant l'actif des OPC labellisés ISR, pour les sociétés françaises dont le seuil de détention consolidé est supérieur à 0,50% de la capitalisation boursière de chaque société et enfin pour les sociétés étrangères détenues ayant une capitalisation boursière supérieure à 10 M€.

- ✓ ponctuellement dans tous les autres cas afin d'exprimer un vote de soutien ou manifester un désaccord, ou en cas de difficultés faisant courir un risque important aux actionnaires.

Les droits de vote ne sont pas exercés dans les cas suivants :

- ✓ Ils concernent toutes les sociétés détenues en dessous des seuils fixés, et les pays à POA (Power Of Attorney) où la procédure de vote exige des surcoûts financiers.
- ✓ La société de gestion ne pratiquant pas, sauf cas exceptionnel, de cession temporaire d'actions, elle n'est pas concernée par les conséquences juridiques des cessions temporaires de titres.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique A propos/Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :  
Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08.

### **Commission de mouvements :**

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

### **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :**

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Confidentialité
- Qualité de l'exécution
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité des analyses
- Qualité du back – office
- Qualité du conseil
- Traitement des litiges
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2019 sont disponibles sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique A propos/Réglementation.

### **Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique ISR.

Palatine Asset Management, société de gestion du FCP, adhère au code de transparence AFG-FIR. Ce code et le processus de gestion ISR sont consultables sur le site internet de Palatine AM à la page <https://www.palatine-am.com/isr/demarche-isr.html>.

### **Risque global du FCP**

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

### **Mention sur les rémunérations :**

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, les intérêts du client, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), partage de l'information, participation à la réussite collective, transparence, capacité à nouer une relation de confiance avec les clients et prospects.

Egalement, la rémunération variable peut être modifiée selon le risque pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes semestrielles ou annuelles de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable.

Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

La politique de rémunération a fait l'objet d'un amendement en juillet 2018 sur le volet partie variable du Président du Directoire à effet 2019.

Pour l'exercice 2019, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (29 personnes) représente 2 752 K€, et se décompose pour 2 215 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 537 K€ au titre des rémunérations variables.

### **Investissements éligibles au PEA**

Au titre de l'exercice 2019/2020, le FCP est demeuré investi au minimum à 75% de son actif en titres éligibles au PEA, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L.221-31 du code monétaire et financier

### **Complément d'information sur les réclamations de retenues à la source**

Palatine Asset Management a eu recours aux services du cabinet TAJ pour engager les démarches de récupération de 2010 à 2015 des retenues à la source auprès de l'Allemagne et de l'Espagne.

Aucun montant n'a été encaissé sur l'exercice 2019/2020 au titre de la récupération fiscale non conventionnelle.

## **- VI - PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE**

ISIN	Designation	Type	Date	Quantité	Montant(€)
GB0009895292	ASTRAZENECA	Achat d'actions	19/02/2020	20 000	1 848 828
DE000AOD9PT0	MTU AERO ENGINES HOLDING	Achat d'actions	30/04/2020	11 000	1 452 857
FR0000121329	THALES	Vente d'actions	06/11/2019	16 500	1 429 636
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	Achat d'actions	30/04/2020	24 000	1 365 443
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	Vente d'actions	07/08/2020	24 000	1 303 474
GB0009252882	GLAXOSMITHKLINE	Vente d'actions	24/02/2020	66 000	1 286 120
NL0000235190	AIRBUS SE	Vente d'actions	25/02/2020	10 000	1 241 679
IE00BZ12WP82	LINDE RG	Achat d'actions	26/06/2020	6 500	1 214 351
FR0000130452	EIFFAGE	Vente d'actions	27/02/2020	11 500	1 184 833
GB00B24CGK77	RECKITT BENCKISER GROUP	Vente d'actions	21/10/2019	17 000	1 163 097

## **- VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER**

Au 30/09/2020 :                    - OPCVM                    = 4,77 % de l'actif net

## **-VIII - INFORMATIONS PARTICULIERES**

### **- CHANGEMENTS INTERVENUS :**

Le 25 février 2020, votre fonds a

- absorbé le fonds Palatine Actions Europe ;
- appliqué une nouvelle stratégie d'investissement centrée sur la capacité des entreprises sélectionnées à intégrer dans leur choix de développement les critères ESG (approche Environnementale, Sociale et de bonne Gouvernance).

### **- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :**

Néant.

**MAZARS**

**FCP  
EXPORT EUROPE**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

## **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux porteurs de parts du FCP EXPORT EUROPE,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) EXPORT EUROPE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 29 septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne

comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

**FCP  
EXPORT EUROPE**

*Exercice clos le 30  
septembre 2019*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Courbevoie, le 12 novembre 2019*

Le commissaire aux comptes

**Mazars :**

---



---

Jean-Luc MENDIELA

## BILAN ACTIF AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>75 643 366,37</b>	<b>84 096 875,66</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>70 030 909,56</b>	<b>78 453 925,41</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	70 030 909,56	78 453 925,41
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>5 612 456,81</b>	<b>5 642 950,25</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 612 456,81	5 642 950,25
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>83 909,61</b>	<b>861 637,71</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>83 909,61</b>	<b>861 637,71</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 101 993,81</b>	<b>100 632,90</b>
<b>Liquidités</b>	<b>1 101 993,81</b>	<b>100 632,90</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>76 829 269,79</b>	<b>85 059 146,27</b>

## BILAN PASSIF AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	73 295 560,58	81 197 489,59
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	581 820,25	3 138 764,18
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	818 560,85	481 824,11
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>74 695 941,68</b>	<b>84 818 077,88</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>2 133 328,11</b>	<b>241 068,39</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>2 133 328,11</b>	<b>241 068,39</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>76 829 269,79</b>	<b>85 059 146,27</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 790 781,68	1 712 129,02
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>1 790 781,68</b>	<b>1 712 129,02</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 607,75	1 936,05
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>1 607,75</b>	<b>1 936,05</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>1 789 173,93</b>	<b>1 710 192,97</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	926 027,76	1 209 305,28
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>863 146,17</b>	<b>500 887,69</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-44 585,32	-19 063,58
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>818 560,85</b>	<b>481 824,11</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

*Postes du bilan et opérations à terme ferme et conditionnelles :*

Les obligations libellées en devises européennes sont évaluées au cours de clôture du jour coté sur un marché central où elles sont inscrites, ou en fonction d'un cours calculé à partir d'un spread de marché reporté sur une courbe de taux de référence.

Toutes les obligations (françaises et étrangères) sont valorisées avec un coupon calculé à J+2.

Les actions de la zone Euro, ou des autres pays européens sont évaluées au cours de clôture du jour ou au dernier cours précédent.

Les titres étrangers sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables à moins de trois mois peuvent être évalués de façon linéaire. Ceux à plus de trois mois sont valorisés au prix du marché du jour.

Les OPC sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Les pensions livrées sont évaluées au prix du contrat (principal + intérêts).

Les opérations réalisées sur les marchés à terme ferme et conditionnel sont évaluées sur les marchés français et étrangers au cours de clôture du jour

Pour les opérations de change à terme, le report-déport est amorti linéairement sur la période du contrat.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont évalués à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal + intérêt) au taux du marché. Ce prix peut être corrigé du risque de signature.

Pour les contrats dont la durée de vie est ou devient inférieure à trois mois, les flux d'intérêt à verser et à recevoir sont linéarisés sur la durée de vie restant à courir.

La société de gestion procède à l'évaluation des instruments financiers, contrats, valeurs et dépôts dont le cours n'a pas été constaté ou qui n'ont pas fait l'objet de cotation le jour d'établissement de la valeur liquidative.

### **Engagements Hors Bilan :**

- Les contrats à terme ferme sont évalués à la valeur de marché.

Pour les opérations à terme conditionnelles, l'évaluation à la valeur de marché résulte de la traduction en équivalent sous-jacent des contrats.

Les bons de souscription et les warrants sont inscrits à l'actif du bilan :

- Les warrants sont considérés en engagement hors-bilan au niveau du tableau d'exposition au risque action par leur traduction en équivalent d'actions sous-jacentes.
- Les bons de souscription peuvent être inclus dans le tableau d'exposition aux risques à leur valeur boursière ou traduits en équivalent sous-jacents.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont évalués à leur valeur nominale.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de :

- 1,20% TTC pour la part Palatine
- 1,20% TTC pour la part C&M Finances
- 2.00% TTC pour la part Europe Palatine R

### **Commission de surperformance**

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et celle de l'indice de référence défini ci-après majorée de 3%, sur l'exercice comptable qui débute le lendemain du dernier jour ouvré à la Bourse de Paris du mois de septembre et s'achève le dernier jour de bourse du mois de septembre de l'année suivante.

L'indice de référence est égal à l'indice Stoxx Europe 50 Dividendes Réinvestis calculé quotidiennement, coupons réinvestis et en cours de clôture, et publié par Stoxx Ltd. La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative. Cette dernière inclut la capitalisation des revenus encaissés par le FCP.

La part variable des frais de gestion représente 10% de la différence positive entre la performance du FCP et celle de l'indice de référence majorée de 3%.

Si en cours d'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice, est supérieure à celle de l'indice de référence majorée de 3%, calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à celle de l'indice de référence majorée de 3% entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice comptable que si, sur l'exercice, la performance du FCP est supérieure à celle de l'indice de référence majorée de 3%. La date de la première clôture de l'exercice comptable prise en compte sera le 30 septembre 2011.

Cette commission de surperformance sera directement imputée au compte de résultat du FCP.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

**Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Parts</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>84 818 077,88</b>	<b>86 063 698,65</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	29 922 598,55	7 582 190,82
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-41 457 878,58	-12 658 065,10
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 618 188,60	6 669 636,34
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 466 862,09	-2 370 296,72
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-371 162,25	-365 475,56
Différences de change	211 738,78	-158 902,48
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-441 905,38	-445 595,76
Différence d'estimation exercice N	9 485 937,48	9 927 842,86
Différence d'estimation exercice N-1	-9 927 842,86	-10 373 438,62
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	863 146,17	500 887,69
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>74 695 941,68</b>	<b>84 818 077,88</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>Actif</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors-bilan</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 101 993,81	1,48
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 101 993,81	1,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	CHF		GBP				Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	6 664 023,55	8,92	5 995 006,21	8,03	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	9 020,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2019
<b>Créances</b>	
Coupons et dividendes en espèces	83 909,61
<b>Total des créances</b>	<b>83 909,61</b>
<b>Dettes</b>	
Achats à règlement différé	2 053 581,67
Frais de gestion	79 746,44
<b>Total des dettes</b>	<b>2 133 328,11</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>EXPORT EUROPE PARTS PALATINE</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	108 722,581	21 900 573,43
Parts rachetées durant l'exercice	-68 278,018	-13 034 208,24
Solde net des souscriptions/rachats	40 444,563	8 866 365,19
<b>EXPORT EUROPE PARTS C&amp;M FINANCES</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	12 330,000	2 538 465,30
Parts rachetées durant l'exercice	-143 909,000	-28 031 914,34
Solde net des souscriptions/rachats	-131 579,000	-25 493 449,04
<b>EXPORT EUROPE - PALATINE R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	54 056,692	5 483 559,82
Parts rachetées durant l'exercice	-3 700,000	-391 756,00
Solde net des souscriptions/rachats	50 356,692	5 091 803,82

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>EXPORT EUROPE PARTS PALATINE</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>EXPORT EUROPE PARTS C&amp;M FINANCES</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>EXPORT EUROPE - PALATINE R</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2019
<b>EXPORT EUROPE PARTS PALATINE</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	592 141,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.7.FRAIS DE GESTION

	30/09/2019
<b>EXPORT EUROPE PARTS C&amp;M FINANCES</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	262 422,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>EXPORT EUROPE - PALATINE R</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	71 463,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

**Néant**

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

**Néant**

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			5 612 456,81
	FR0010611335	PALATINE MOMA I FCP	4 991 866,61
	FR0010474577	PALATINE TAUX VARIABLE I	620 590,20
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2019	28/09/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	818 560,85	481 824,11
<b>Total</b>	<b>818 560,85</b>	<b>481 824,11</b>
	30/09/2019	28/09/2018
<b>EXPORT EUROPE PARTS PALATINE</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	713 281,21	299 400,78
<b>Total</b>	<b>713 281,21</b>	<b>299 400,78</b>
	30/09/2019	28/09/2018
<b>EXPORT EUROPE PARTS C&amp;M FINANCES</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	68 336,65	182 423,33
<b>Total</b>	<b>68 336,65</b>	<b>182 423,33</b>
	30/09/2019	28/09/2018
<b>EXPORT EUROPE - PALATINE R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	36 942,99	0,00
<b>Total</b>	<b>36 942,99</b>	<b>0,00</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente  
aux plus et moins-values nettes**

	30/09/2019	28/09/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	581 820,25	3 138 764,18
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>581 820,25</b>	<b>3 138 764,18</b>

	30/09/2019	28/09/2018
<b>EXPORT EUROPE PARTS PALATINE</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	490 243,76	1 944 739,87
<b>Total</b>	<b>490 243,76</b>	<b>1 944 739,87</b>

	30/09/2019	28/09/2018
<b>EXPORT EUROPE PARTS C&amp;M FINANCES</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	46 993,35	1 194 024,31
<b>Total</b>	<b>46 993,35</b>	<b>1 194 024,31</b>

	30/09/2019	28/09/2018
<b>EXPORT EUROPE - PALATINE R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	44 583,14	0,00
<b>Total</b>	<b>44 583,14</b>	<b>0,00</b>

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS  
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS  
EXERCICES**

	30/09/2015	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>73 041 339,69</b>	<b>73 002 182,29</b>	<b>86 063 698,65</b>	<b>84 818 077,88</b>	<b>74 695 941,68</b>
<b>EXPORT EUROPE PARTS PALATINE</b>					
Actif net en EUR	47 531 571,52	50 596 802,56	55 242 268,45	52 553 769,76	62 920 268,78
Nombre de titres	287 385,220	291 963,252	287 627,022	261 559,888	302 004,451
Valeur liquidative unitaire en EUR	165,39	173,29	192,06	200,92	208,34
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	11,66	5,56	13,32	7,43	1,62
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,23	0,20	1,03	1,14	2,36
<b>EXPORT EUROPE PARTS C&amp;M FINANCES</b>					
Actif net en EUR	25 509 768,17	22 405 379,73	30 821 430,20	32 264 308,12	6 027 758,96
Nombre de titres	154 185,000	129 215,000	160 386,000	160 496,000	28 917,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	165,44	173,39	192,17	201,02	208,45
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	11,67	5,56	13,33	7,43	1,62
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-0,36	0,24	1,04	1,13	2,36
<b>EXPORT EUROPE - PALATINE R</b>					
Actif net en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	5 747 913,94
Nombre de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	50 356,692
Valeur liquidative unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	114,14
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,88
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,73

### 3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
BASF SE	EUR	32 000	2 051 840,00	2,75
BEIERSDORF NOM	EUR	8 000	865 600,00	1,16
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	EUR	13 500	615 870,00	0,82
SAP SE	EUR	15 200	1 639 776,00	2,20
SYMRISE AG	EUR	9 000	802 440,00	1,07
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>5 975 526,00</b>	<b>8,00</b>
<b>ESPAGNE</b>				
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	72 000	1 946 880,00	2,60
MELIA HOTELS INTERNATIONAL	EUR	93 000	662 160,00	0,89
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>2 609 040,00</b>	<b>3,49</b>
<b>FRANCE</b>				
ACCOR	EUR	34 000	1 300 500,00	1,74
AIR LIQUIDE	EUR	22 300	2 912 380,00	3,90
AIRBUS SE	EUR	14 000	1 668 800,00	2,23
BUREAU VERITAS	EUR	88 000	1 944 800,00	2,60
CAPGEMINI SE	EUR	33 900	3 664 590,00	4,91
DASSAULT SYSTEMES	EUR	20 404	2 667 823,00	3,57
EIFFAGE	EUR	9 000	856 080,00	1,15
HERMES INTERNATIONAL	EUR	3 527	2 236 118,00	2,99
LEGRAND SA HOLDING	EUR	16 000	1 047 680,00	1,40
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	13 800	5 032 170,00	6,74
PERNOD RICARD	EUR	13 600	2 222 240,00	2,98
REMY COINTREAU	EUR	4 486	546 394,80	0,73
SAFRAN SA	EUR	4 800	693 360,00	0,93
SANOFI	EUR	33 000	2 806 980,00	3,76
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	20 000	1 610 000,00	2,16
THALES	EUR	16 500	1 740 750,00	2,33
TOTAL	EUR	104 000	4 980 040,00	6,67
VINCI (EX SGE)	EUR	39 000	3 853 980,00	5,16
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>41 784 685,80</b>	<b>55,95</b>
<b>IRLANDE</b>				
KERRY GROUP	EUR	5 300	568 690,00	0,76
SMURFIT KAPPA PLC	EUR	40 000	1 092 000,00	1,46
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>1 660 690,00</b>	<b>2,22</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ASML HOLDING NV	EUR	6 600	1 499 850,00	2,01

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KONINKLIJKE DSM	EUR	8 000	883 200,00	1,18
ROYAL PHILIPS	EUR	51 000	2 167 500,00	2,90
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>4 550 550,00</b>	<b>6,09</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
BP PLC	GBP	623 000	3 632 230,13	4,87
GLAXOSMITHKLINE PLC	GBP	42 000	828 226,52	1,11
LINDE PLC	EUR	4 446	791 388,00	1,06
RECKITT BENCKISER PLC	GBP	21 400	1 534 549,56	2,05
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>6 786 394,21</b>	<b>9,09</b>
<b>SUISSE</b>				
NESTLE NOM.	CHF	23 500	2 340 704,63	3,13
NOVARTIS AG NOMINATIF	CHF	33 500	2 666 810,78	3,57
ROCHE HOLDING AG	CHF	6 200	1 656 508,14	2,22
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>6 664 023,55</b>	<b>8,92</b>
<b>TOTAL Actions &amp; val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>70 030 909,56</b>	<b>93,76</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>70 030 909,56</b>	<b>93,76</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
PALATINE MOMA I FCP	EUR	155	4 991 866,61	6,68
PALATINE TAUX VARIABLE I	EUR	30	620 590,20	0,83
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>5 612 456,81</b>	<b>7,51</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>5 612 456,81</b>	<b>7,51</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>5 612 456,81</b>	<b>7,51</b>
<b>Créances</b>			<b>83 909,61</b>	<b>0,11</b>
<b>Dettes</b>			<b>-2 133 328,11</b>	<b>-2,86</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>1 101 993,81</b>	<b>1,48</b>
<b>Actif net</b>			<b>74 695 941,68</b>	<b>100,00</b>

EXPORT EUROPE PARTS PALATINE	EUR	302 004,451	208,34
EXPORT EUROPE PARTS C&M FINANCES	EUR	28 917,000	208,45
EXPORT EUROPE - PALATINE R	EUR	50 356,692	114,14